



Message depuis Massy

Version finale du 20/06/2019

(1 - Contexte international suite à la plénière de l'IPBES)

Nous, contributeurs des 9^{èmes} Assises nationales de la biodiversité qui ont réuni 1400 participants comprenant des représentants de la plupart des acteurs de la société française, à un moment charnière de prise de décision pour répondre à l'urgence absolue d'une reconquête de la biodiversité, souhaitons porter un message clair aux niveaux international et national.

Nous prenons note des conclusions de la 7^e Plénière de l'IPBES réunie en France en 2019, qui fait le constat que la biodiversité s'effondre partout.

Nous déplorons que 1 000 000 d'espèces se trouvent aujourd'hui menacées d'extinction dans le monde, que plus de 20% des organismes terrestres et la moitié des récifs coralliens ont disparu depuis un siècle

Nous soulignons, comme le fait le rapport de l'IPBES, que la Biodiversité mérite d'être protégée pour elle-même et parce qu'elle sous-tend tout ce qui contribue à la vie humaine : nourriture, eau, santé, régulation climatique, cadre de vie, spiritualité...

Nous notons que le rapport hiérarchise les pressions qui nous entraînent vers la 6^e extinction de masse, que les pressions les plus importantes sont le changement d'usage des sols dont l'artificialisation, l'exploitation non durable de terres agricoles, et la surexploitation des ressources, en particulier la surpêche, et que toutes ces pressions sont d'origine humaine.

Nous soulignons que, selon le rapport IPBES, les efforts déjà engagés pour protéger espaces et espèces n'ont pas suffi à enrayer la perte de biodiversité et que la solution se trouve dans une transformation profonde de nos modèles de production et de consommation.

Et enfin nous reconnaissons que le rapport de l'IPBES, adopté par 130 pays, montre qu'il existe toute une panoplie d'outils et de solutions à notre portée et qu'il est plus que temps de passer à leur mise en œuvre généralisée.

(2 - Les thématiques prioritaires)

Aussi, dans un objectif de zéro perte nette de biodiversité, nous souhaitons pointer les thématiques suivantes qui doivent faire l'objet d'un engagement collectif et massif des acteurs français :

- Atteindre la sobriété dans l'usage des ressources en favorisant la mutation des modèles économiques et financiers, ainsi que celle des modes de production et de consommation, en particulier alimentaire, au bénéfice de la préservation de la biodiversité.
- Préserver et restaurer l'état et la fonctionnalité des écosystèmes et des espèces, étendre les surfaces en libre évolution et les aires protégées marines et terrestres en s'assurant de leur bonne gestion.



- Recourir aux solutions fondées sur la nature dans la mise en œuvre des politiques publiques, actions collectives, initiatives privées...
- Réduire significativement les impacts négatifs des activités humaines sur la biodiversité, rendre opérationnel rapidement l'objectif de zéro artificialisation nette des sols et réduire significativement toutes les pollutions (chimiques, physiques, lumineuses, sonores).
- Garantir la cohérence effective entre les politiques publiques, à toutes les échelles géographiques.

Nous précisons que ces thématiques ne sont pas indépendantes les unes des autres mais doivent agir en synergie

(3 - Mobilisation collective)

Face à la situation qui est la nôtre, nous affirmons la nécessité d'une mobilisation générale de l'ensemble de la société à la hauteur de ces enjeux, dans la perspective de préparer et soutenir de manière très ambitieuse la nouvelle Stratégie nationale de la biodiversité qui sera élaborée en 2021.

Nous sommes aujourd'hui enrichis des solutions collectives qui ont émergé de nos travaux en ateliers sur **les 5 grands thèmes** structurants ces 9èmes assises de la biodiversité. Ainsi :

L'aménagement du territoire peut, et surtout doit, plus que jamais, intégrer la biodiversité. Pour cela des outils nombreux et efficaces existent : documents d'urbanisme et de planification, maîtrise foncière, séquence ERC, référentiels de préconisations environnementales... Il incombe alors à tous les acteurs de la chaîne d'aménagement, publics comme privés, de se les approprier et de les intégrer dès la conception des projets.

L'artificialisation des sols étant déterminée par des choix individuels (ménages, aménageurs, entreprises) et collectifs (Etat, collectivités, établissements publics), il est prioritaire qu'un changement de pratiques soit opéré à chacun de ces niveaux de décision. A cette fin, la publication des données territorialisées de l'artificialisation est une première priorité, qui doit permettre aux acteurs, à toutes les échelles de territoires, de se fixer des objectifs chiffrés.

La nature étant unanimement considérée comme un atout majeur pour tous les territoires, il est impératif de s'impliquer et agir ensemble pour préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques, par le dialogue, des approches territoriales intégrées, la valorisation, et la mutualisation des expériences.

Notre modèle économique doit tendre rapidement vers une plus grande sobriété. Pour cela les leviers d'action volontaires se situent à la fois du côté de l'offre proposée par les acteurs économiques (en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, l'économie circulaire, l'innovation, etc.), mais aussi de la demande, en mobilisant le citoyen-consommateur. Cette mobilisation privilégiera les démarches axées sur la sensibilité et la réalité du quotidien de toutes et tous.

L'Agriculture et l'alimentation doivent accélérer leur transition agro-écologique. Mais pour cela, il faut amener le consommateur vers une alimentation locale, moins riche en protéines animales, et accompagner nos agriculteurs (mise en réseau, expérimentation, formation) vers des systèmes de production fondés sur le vivant à la fois bénéfique pour eux et pour la biodiversité.



Conscients que les solutions existent, que les outils fonctionnent, il nous reste à les déployer et à les généraliser à toutes les échelles. C'est là l'innovation qu'il nous incombe de concrétiser. Pour répondre à cette ambition, nous nous investissons afin de créer les conditions d'efficacité requises :

- en étant exemplaires dans nos pratiques individuelles et dans celles de nos organismes,
- en initiant des dynamiques pairs à pairs et des stratégies d'alliance inter-acteurs qu'ils soient publics ou privés, nationaux ou locaux,
- en nous investissant comme ambassadeurs pour entraîner l'ensemble des acteurs dans cette dynamique,
- en favorisant les dynamiques partenariales et territoriales et la mutualisation des connaissances, des compétences et des outils,
- en veillant à intégrer la biodiversité de manière transversale dans nos processus de décision, pour tous nos domaines d'intervention,
- en mobilisant les ressources nécessaires et suffisantes pour concrétiser ces engagements,
- en inscrivant dans nos actions la formation et l'éducation à la biodiversité,
- en poursuivant les efforts de recherche en vue de rendre les solutions à mettre en œuvre les plus pertinentes possibles.

Enfin, nous nous rallierons individuellement et collectivement aux dispositifs d'engagement en faveur de la biodiversité, et notamment à l'initiative « Engagés pour la nature » - Entreprise, Territoire, Partenaire -, afin de développer des projets cohérents, efficaces, et inscrits sur le long terme dans une logique de progrès.

(CONCLUSION)

Nous attirons l'attention sur la responsabilité majeure de la France en Métropole comme dans les Outre-mer, qui concentrent la très grande majorité de la biodiversité nationale, pour réussir cette reconquête à l'échelle mondiale.

Nous nous engageons à porter activement ce message, et souhaitons que tous le portent à la hauteur de leurs responsabilités et capacités, auprès de toutes les instances et échéances à venir tant aux échelles internationale, européenne ou nationale que régionale et locale.

Nous nous mobiliserons pleinement pour les échéances d'ici 2020, dont le congrès mondial de la nature de l'UICN en France, et au-delà, pour reconquérir la biodiversité, car c'est sur cette reconquête que se jouera notre avenir et celui des générations futures.